



Strasbourg, le 25 octobre 2006

MARCHES PUBLICS

**LES PME FRANÇAISES ET EUROPEENNES
A LA RENCONTRE DES PARLEMENTAIRES EUROPEENS**

"Les PME jouent un rôle majeur dans l'économie européenne. Un accès facilité aux marchés publics signifie pour elles une compétitivité accrue, des possibilités d'embauche supplémentaire et une stimulation certaine en termes d'innovation !"

C'est ce qu'ont martelé, de concert, la CGPME (Confédération Générale des PME – France) et l'UEAPME (Union européenne de l'Artisanat et des PME) qui rencontraient aujourd'hui, à l'initiative de l'organisation française, les membres de l'Inter groupe PME du Parlement européen, à Strasbourg.

Aujourd'hui, les PME innovantes et celles nouvellement créées peinent à se faire référencer et ne présentent pas des garanties financières jugées suffisantes par les donneurs d'ordre.

Demain, avec le développement des Partenariats Public-Privé (PPP), le risque est grand de voir les PME-TPE perdre les parts de marchés qu'elles détiennent traditionnellement dans les secteurs du bâtiment et de la construction, au profit d'un intervenant unique, de plus grande taille.

Or, si des pays comme les Etats-Unis et le Canada ont obtenu, dans le cadre de l'Accord international sur les Marchés Publics (AMP), la possibilité de conduire des politiques préférentielles en faveur de leurs PME, l'Union européenne n'a pas encore fait ce choix.

Les PME-TPE européennes ne demandent pas de mesures protectionnistes mais un retour à une situation d'équilibre entre les pays, à une concurrence équitable entre les entreprises, quelle que soit leur taille. L'Union européenne doit tirer toutes les conséquences de la Stratégie de Lisbonne et profiter impérativement des négociations en cours à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) pour obtenir une dérogation similaire.

Ces négociations approchent de leur fin. L'Union européenne doit se battre pour ses PME-TPE !

Contact : 01 47 62 73 79